

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

***Ce document confirme votre engagement de participation au salon «Hannover Messe» qui se déroulera du 30 mai au 2 juin 2022 à HANNOVRE (D).  
Merci de remplir intégralement ce formulaire.***

**Entreprise :** \_\_\_\_\_

**Personne de contact :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code Postal : L-** \_\_\_\_\_

**Ville :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Fax :** \_\_\_\_\_

**E-mail :** \_\_\_\_\_

**Site web :** \_\_\_\_\_

- souhaite fixer un rendez-vous individuel afin de discuter des conditions de participation et du déroulement pratique de la présence luxembourgeoise sur ce salon.
- confirme sa participation sur le pavillon national organisé lors de la « HANNOVER MESSE » qui sera mis en place du 30 mai 2 juin 2022.

Le montant de la participation financière pour votre participation au pavillon national à la « HANNOVER MESSE » s'élève au prix avantageux de 2.000,00 EUR par entreprise participante et à 495,00 € pour une start-up innovante.

Votre entreprise s'engage :

- à régler, après facturation, la somme du montant forfaitaire correspondant ;
- à prendre en charge, en cas d'annulation de sa participation, des frais d'annulation de la location de la surface et du matériel d'exposition qui lui auront été réservés par la Chambre de Commerce et qui, dans ce cas, seront facturés à cette dernière;
- à contracter les assurances suivantes auprès d'une compagnie d'assurance agréée :
  - responsabilité civile pour la couverture des dommages pouvant être causés par son personnel au stand à des tiers pendant la manifestation et durant les périodes de montage et de démontage de l'exposition ;
  - accidents pour la garantie des dommages dont son personnel pourrait être victime ;
  - tous risques pour couvrir les dommages pouvant être causés à son matériel d'exposition durant les transports aller/retour et pendant le séjour sur place.

Ces assurances prévoient une clause de renonciation à l'exercice de tout recours contre la Chambre de Commerce du Luxembourg.

- à ce que
  - un / plusieurs de ses délégués soient présents au stand pendant toute la durée de la manifestation ;
  - son matériel d'exposition et de promotion soit remballé à la fin du salon par son personnel sur place.

En cas d'annulation ou de report du salon pour des raisons de crise sanitaire, la Chambre de Commerce du Luxembourg s'engage à vous rembourser la totalité des frais de participation avancés en lien avec la réservation de votre surface d'exposition

**Fait à Luxembourg, le** \_\_\_\_\_

**Cachet commercial :**

**Nom, prénom et fonction du responsable signataire :**

**Lu et approuvé – Signature :**

\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_